

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

l'Hon. J. Arthur Mathewson, C. R.,
Trésorier de la Province

À

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

le 1er avril 1942



1942

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

l'Hon. J. Arthur Mathewson, C. R.,

Trésorier de la Province

À

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

le 1er avril 1942



1942

1942

DISCOURS SUR LE BUDGET

1er avril 1942

l'Hon. J. Arthur Mathewson, C. R.

Monsieur l'Orateur,

L'attention de la Chambre est trop retenue par des questions pressantes et qui demandent une solution rapide pour me permettre de consacrer beaucoup de temps à un exposé rétrospectif des événements des douze derniers mois. Il suffira que je rappelle aux Honorables Membres de la Chambre deux événements capitaux dans la situation internationale, à savoir, l'attaque allemande contre la Russie et l'attaque japonaise contre les Etats-Unis d'Amérique.

L'attaque soudaine et sans provocation du Reich allemand contre la Russie, qui était son alliée, eut lieu le 22 juin 1941. Cette attaque, déclenchée après la subjugation de la Grèce, constituait de toute évidence une nouvelle manifestation de la soif criminelle des Nazis pour le sang et la conquête.

Les Grecs qui, malgré leurs faibles effectifs, avaient réussi à défendre leurs pays contre les prétendus guerriers de Mussolini, ont combattu avec une bravoure exemplaire contre les gigantesques armées de l'Allemagne; mais, les Grecs ayant succombé sous le poids du nombre et du matériel, la bête allemande se mit à la recherche d'une autre proie.

Le traité qui avait été signé avec la Russie ne détourna aucunement les Allemands du but qu'ils s'étaient assignés. L'attaque contre la Russie — que rien ne laissait prévoir et que rien ne justifiait — entreprise par l'Allemagne et sa Puissance alliée, a choqué profondément le monde, mais n'a pas réussi à atteindre son objectif. Le peuple russe a combattu avec une bravoure si persistante que les rôles s'en sont trouvés renversés. Le temps joue pour la Russie avec ses quinze millions d'hommes mobilisables. Puisse bientôt se lever le jour où ses soldats envahiront à leur tour le pays de l'ennemi qui les voulait conquérir.

L'attaque délibérément organisée, meurtrière et d'une insigne trahison, lancée le 7 décembre 1941 par l'Empire du Japon contre le territoire de nos voisins, les Etats-Unis d'Amérique, constitue l'autre événement comparable en infamie; il représente pour nous au Canada un présage encore plus sinistre.

Il sied que l'Allemagne et le Japon se soient unis dans l'effort qu'ils ont entrepris pour imposer au monde le règne des gangsters. Tous deux ont manifesté leur dédain méprisant pour leur parole ainsi que pour tous les principes moraux. Le Canada et ses alliés croient encore qu'il est possible d'instaurer la justice et le droit dans le monde civilisé tout entier. Il faut que nous fassions d'encore plus grands efforts afin d'organiser et d'utiliser effectivement toutes nos ressources d'ordre moral, physique et financier. Pour survivre il faut que nous résistions et que

nous combattions comme un seul homme — mais ce n'est pas assez, il nous faut rechercher notre ennemi et le détruire avant qu'il ne soit en mesure de nous détruire.

C'est à l'honneur de la Province de Québec, de son peuple et de son gouvernement, de n'avoir pas manqué d'apprécier la gravité des éléments en jeu. De notre mieux nous avons essayé de faire notre devoir courageusement et pratiquement.

Pour concrétiser la détermination de la Province de Québec d'accomplir tout son devoir, le gouvernement a estimé qu'il lui incombait de gérer les affaires en s'inspirant de la réalité des conditions actuelles, telles qu'elles se manifestent pendant la guerre.

Je me bornerai pour l'instant à souligner l'effort du gouvernement dans un domaine seulement, à savoir celui de sa gestion financière.

Résultat final 1940-41.

Les Comptes Publics, qui ont été soumis à la Chambre il y a quelque temps, couvraient la période qui s'est terminée il y a une année hier, c'est-à-dire le 31 mars 1941. Ils s'appliquaient à une période financière de neuf mois. On se souviendra que l'année dernière, à l'occasion de mon discours sur le budget, j'avais donné à titre provisoire quelques indications sur les résultats de l'année en question. En basant mes chiffres sur une expérience effective de huit mois et sur les prévisions d'un mois, j'envisageais un déficit global de \$15,153,800. Tel était le chiffre qui constituait une évaluation des résultats probables de l'année financière. Les chiffres définitifs tels qu'ils figurent dans les Comptes Publics ne diffèrent guère des prévisions. Le chiffre exact du déficit global est de \$15,944,912.48. La réduction de ce déficit global, si on le compare aux déficits de chacune des trois années de l'administration de l'Union Nationale, constitue un résultat remarquable.

Résultat provisoire pour 1941-42.

De nouveaux progrès ont été réalisés et je suis fier de pouvoir annoncer que pour l'année financière qui a commencé le premier avril 1941 et qui s'est terminée le 31 mars 1942, le gouvernement de la Province de Québec a équilibré son budget sur une base globale et que les résultats de l'année sont encore meilleurs que ceux qui avaient été prévus. C'est la première fois depuis bien des années que l'on a obtenu un excédent global. Par excédent global, j'entends que le gouvernement a fait face au paiement de toutes les dépenses, qu'elles soient ordinaires, extraordinaires ou de capital, au seul moyen des revenus courants et sans avoir recours à aucun emprunt, sauf pour rembourser d'anciennes dettes à leur échéance.

Je soumetts les tableaux No 1 et No 2 qui font ressortir les opérations de l'année en question (1941-42); ils démontrent, sur la base d'une expérience effective de onze mois et des prévisions de revenus et de dépenses pour un mois, un excédent global de \$1,577,300.

Tableau No 2

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉTAT PROVISOIRE DES DÉPENSES ORDINAIRES ET DE CAPITAL
Année financière du 1er avril 1941 au 31 mars 1942
11 mois terminés — 1 mois en cours — 12 mois

Départements	Total	DÉPENSES	
		Ordinaires	De Capital
Législation	718,400.00	718,400.00	—
Trésor	19,597,000.00	19,597,000.00	—
Procureur-Général.....	4,357,800.00	4,357,800.00	—
Conseil Exécutif.....	1,499,600.00	1,499,600.00	—
Secrétaire de la Province.....	6,209,000.00	4,560,000.00	1,649,000.00
Instruction Publique.....	4,811,400.00	4,811,400.00	—
Santé et Bien-être social.....	5,607,300.00	5,575,300.00	32,000.00
Travaux Publics.....	2,782,400.00	2,076,100.00	706,300.00
Mines et Pêcheries Maritimes.....	1,217,100.00	904,000.00	313,100.00
Travail.....	5,734,500.00	5,734,500.00	—
Agriculture.....	7,261,400.00	6,739,400.00	522,000.00
Voirie.....	18,302,800.00	6,802,800.00	11,500,000.00
Terres et Forêts.....	4,398,800.00	2,808,800.00	1,590,000.00
Chasse et Pêche.....	582,400.00	543,900.00	38,500.00
Colonisation.....	4,433,700.00	3,322,700.00	1,111,000.00
Affaires Municipales, Industrie et Commerce....	427,700.00	427,700.00	—
Bureau de Reconstruction Economique.....	1,465,900.00	939,500.00	526,400.00
	\$89,407,200.00	\$71,418,900.00	\$17,988,300.00

SOMMAIRE

Compte Ordinaire:	
Revenu ordinaire.....	90,984,500.00
Dépenses ordinaires.....	71,418,900.00
Surplus au Compte Ordinaire.....	\$ 19,565,600.00
Compte Capital.....	\$ 17,988,300.00

Je dois signaler tout de suite que ce résultat a été obtenu après qu'il ait été versé au fonds d'amortissement, en vue du paiement de la dette publique, une somme d'environ \$4,887,000. En d'autres termes, après avoir remboursé \$4,887,000. de la dette publique, l'année se termine par un excédent de \$1,577,300.

Comparaison du surplus global avec les déficits des années précédentes

Pour mettre en valeur l'importance de ces chiffres, il convient de les comparer au résultat des opérations des années immédiatement précédentes. L'année 1939-40, qui a été celle du dernier budget du gouvernement de l'Union Nationale, s'est close par un déficit global de \$52,545,466.61.

D'autres importants déficits s'étaient accumulés pendant chacune des autres années de l'administration de l'ancien gouvernement; mais je ne veux pas prendre le temps de la Chambre en les détaillant à nouveau. Je les ai en effet longuement discutés dans le discours sur le budget que j'ai prononcé le 21 mai 1940 et j'y ai de nouveau fait allusion dans le discours du budget du 18 mars 1941. Tous ces déficits ont dû nécessairement être ajoutés à la dette publique et ils devront un jour être acquittés par le peuple de la Province de Québec.

Revenant en arrière et prenant comme point de départ la dernière année de l'administration de l'Union Nationale, 1939-40, nous constatons un déficit de \$52,545,466.61.

L'année financière suivante, 1940-41, qui ne couvrait que neuf mois, fut très difficile. Il nous fallut reprendre en mains le mécanisme gouvernemental qui glissait le long de la pente qui mène au gouffre sans fond de la banqueroute. Si toutes les dépenses dépassant les revenus disponibles avaient été abruptement et soudainement réduites, le mécanisme eût été arrêté si brusquement qu'il se serait brisé et le service public aurait cessé de fonctionner. Le gouvernement a donc appliqué toutes les mesures possibles d'économie et a courageusement pris les dispositions nécessaires pour ajuster les revenus: c'est ainsi qu'en regard du déficit de \$52,545,466.61 de l'année précédente, on aboutit à un déficit de \$15,944,912.48 seulement pour l'année en question.

L'année financière suivante, celle qui s'est terminée hier, se présente d'une manière très différente puisque les revenus et les dépenses ont été équilibrés. Il n'y a pas de déficit. Le surplus qui résulte des opérations de l'année s'élève à \$1,577,300. et comme je l'ai déjà indiqué, ce résultat est obtenu après le versement d'environ \$4,887,000. au fonds d'amortissement. Afin d'éviter toute confusion dans les esprits, je dois signaler que cette somme est affectée à la réduction de la dette publique directe de la province. D'autre part, ces chiffres ne tiennent pas compte des avances consenties à l'Office du Crédit Agricole du Québec, qui ne constituent pas des articles budgétaires.

Amélioration des prix cotés pour les obligations de la Province de Québec

Pendant l'année qui s'est terminée hier, la province n'a pas emprunté un sou au public pour des buts autres que le remboursement, à leur échéance pendant l'année, d'obligations émises durant les années précédentes. Ces opérations de remboursement ont été effectuées sans difficulté et à des taux avantageux.

On a eu recours comme d'ordinaire à des emprunts temporaires contractés auprès des banquiers de la province, au moyen de l'émission de bons du Trésor à court terme. Tous les bons du Trésor de la Province de Québec qui avaient été émis, ont été remboursés en argent comptant sauf une somme de \$500,000, dont le non-remboursement a été demandé. La liquidation des bons du Trésor de la province n'a pas représenté simplement une opération technique; pendant une période d'environ deux mois la province ne devait rien aux banques même pour des besoins purement temporaires.

Au cours des dernières années les prix cotés pour les obligations de la province ont manifesté une tendance qu'il n'est pas sans intérêt de signaler.

La situation financière de la province continue de s'améliorer.

Pendant les douze derniers mois, la valeur en bourse des émissions de la province qui font l'objet de transactions fréquentes a accusé une appréciation moyenne de plus de cinq points. Les chiffres suivants démontrent que cette appréciation est supérieure à celle d'autres valeurs comparables pendant la même période.

Je sou mets un tableau comparatif indiquant certains chiffres relatifs à la valeur en bourse de certaines obligations:

	%	Rembour- sable	Mars 30-41	Mars 30-42	Augmenta- tion
Canada.....	3	1955	99	99.625	.625
Ontario.....	3	1951	98.50	98.75	.25
Québec.....	3	1951	90	97	7.00

Les prix cotés pour les obligations de la Province de Québec en septembre 1939 et mars 1942 — qui font l'objet du tableau ci-après — se passent de commentaires:

Date de l'échéance	Prix septembre 1939	Prix mars 1942
1947	91½	98¾
1948	92	99¼
1949	92½	99
1951	87	97
1952	97½	98
1954	87½	98
1958	98½	106
1959	90½	99½
1963	101½	111

Une autre comparaison est digne d'être mise en vedette.

En septembre 1936, juste après que l'Union Nationale eût pris le pouvoir, les obligations 4½% de la Province de Québec, échéant le 2 janvier 1963, se vendaient à 115¾. Après trois années de gouvernement de l'Union Nationale, en septembre 1939, ces obligations avaient perdu quatorze points et se vendaient 101½. Aujourd'hui après deux ans et demi de régime libéral la même émission est remontée à 112.

On pourrait se demander si ces violentes fluctuations ne valaient pas pour le marché de toutes les obligations gouvernementales. Tel n'est pas le cas. Alors que les obligations de la Province de Québec perdaient quatorze points, les obligations de la Puissance du Canada à long terme et comportant un coupon du même taux avaient baissé de moins de quatre points et l'appréciation des obligations de la Province de Québec a été plus sensible que celle du Gouvernement Fédéral. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que les obligations de la Province de Québec sont en train de regagner la situation enviable dont elles jouissaient dans le passé.

Prévisions pour 1942-43.

Passons maintenant aux perspectives budgétaires pour l'année prochaine; j'ai déjà déposé les prévisions de dépenses qui s'élèvent à \$89,285,835.44 sur tous comptes.

Les opérations probables de l'année s'établissent de la manière suivante:

Le revenu ordinaire basé sur l'expérience de la présente année — compte tenu de réductions prévues, est estimé à.....\$	89,656,747.00
Dépenses ordinaires.....	77,931,435.44

Ce qui laisse un surplus au compte ordinaire de.....\$ 11,725,311.56

Toutes les dépenses de capital ont été comprimées et le chiffre total de ces dépenses est réduit à \$11,354,400.00.

Le résultat net est un excédent global anticipé de \$370,911.56.

Si l'on compare le budget total avec les prévisions de l'année dernière, l'augmentation est de \$5,705,758.43.

Cette augmentation est plus que compensée par l'augmentation des revenus.

Il convient de signaler en passant que les revenus totaux et les dépenses totales telles qu'elles figurent au budget comportent actuellement des revenus propres aux départements, revenus qui antérieurement étaient gardés par les départements et y étaient dépensés sans figurer au budget général. En d'autres termes, certains revenus des départements étaient autrefois affectés aux dépenses desdits départements et seul l'excédent ou le déficit apparaissait au budget principal.

Je sou mets, pour l'information de la Chambre, un tableau comportant une analyse des estimations de revenus pour l'année prochaine et un tableau faisant ressortir les prévisions de dépenses classifiées par départements:

PROVINCE DE QUÉBEC

**ÉTAT DES REVENUS ORDINAIRES PROBABLES POUR L'ANNÉE
FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1943**

REVENU ORDINAIRE:

Provenant de taxes:

Trésor, Bureau du Revenu:

Loi des véhicules-automobiles.....	6,800,000.00	
Taxe sur la gazoline.....	11,800,000.00	
Droits sur les successions.....	12,000,000.00	
Taxes sur les corporations.....	15,720,000.00	
Taxes sur transferts de valeurs.....	200,000.00	
Licences d'hôtels, restaurants, etc.....	350,000.00	
Taxe sur le tabac.....	2,800,000.00	
Taxe de vente.....	11,500,000.00	
Taxe sur le revenu.....	2,470,000.00	
Autres taxes.....	39,000.00	

63,679,000.00

Trésor, Bureau des Assurances.....	132,200.00	
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits.....	2,900,000.00	
Secrétaire de la Province.....	106,600.00	
Travaux Publics.....	30,000.00	
Travail.....	123,700.00	
Chasse et Pêche.....	25,100.00	
Procureur-Général.....	979,600.00	67,976,200.00

Provenant d'autres sources:

Subside de la Puissance du Canada basé sur la population.....	2,725,000.00	
Intérêts (y compris \$1,300,000.00 re fonds d'amortissement).....	1,779,447.00	

Commission des liqueurs de Québec:

Compte de commerce.....	6,400,000.00	
Moins: Octroi à l'Assistance publique.....	1,000,000.00	5,400,000.00

Richesses naturelles:

Terres et Forêts.....	7,999,400.00	
Mines.....	1,665,900.00	
Chasse et Pêche.....	446,900.00	
Colonisation.....	126,500.00	10,238,700.00

Honoraires, divers départements.....	794,100.00	
Amendes, divers départements.....	393,700.00	
Contributions municipales, excepté celles des asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie, assistance publique et unités sanitaires:		
Entretien des prisonniers.....	44,000.00	
Divers, différents départements, etc.....	305,600.00	

\$ 89,656,747.00

PROVINCE DE QUÉBEC

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ORDINAIRES ET DE CAPITAL
Pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943**

Départements	Total	DÉPENSES	
		Ordinaires	De Capital
Législation.....	789,600.00	789,600.00	—
Trésor.....	20,321,682.11	20,321,682.11	—
Procureur-Général.....	5,224,100.00	5,224,100.00	—
Conseil Exécutif.....	1,555,800.00	1,555,800.00	—
Secrétaire de la Province.....	4,946,400.00	4,791,400.00	155,000.00
Instruction Publique.....	8,082,670.00	8,082,670.00	—
Santé et Bien-être social.....	6,060,000.00	6,028,000.00	32,000.00
Travaux Publics.....	4,355,083.33	2,863,683.33	1,491,400.00
Mines et Pêcheries Maritimes.....	1,230,500.00	1,004,500.00	226,000.00
Travail.....	6,793,500.00	6,793,500.00	—
Agriculture.....	7,225,000.00	6,625,000.00	600,000.00
Voirie.....	14,678,000.00	7,178,000.00	7,500,000.00
Terres et Forêts.....	2,838,800.00	2,488,800.00	350,000.00
Chasse et Pêche.....	535,000.00	535,000.00	—
Colonisation.....	3,933,200.00	3,033,200.00	900,000.00
Affaires Municipales, Industrie et Commerce....	546,500.00	546,500.00	—
Bureau de Reconstruction Economique.....	170,000.00	70,000.00	100,000.00
	<u>\$ 89,285,835.44</u>	<u>\$77,931,435.44</u>	<u>\$11,354,400.00</u>

SOMMAIRE

Compte Ordinaire:

Revenu ordinaire.....	89,656,747.00
Dépenses ordinaires.....	77,931,435.44

Surplus au Compte Ordinaire..... \$ 11,725,311.56

Compte Capital..... \$ 11,354,400.00

On constatera qu'aucune nouvelle taxe n'est imposée.

Sans dépasser les limites du budget, on a pu faire face à des augmentations importantes dans différents départements, majorations dont les suivantes sont les principales :

Département de l'Instruction publique — augmentation de dépenses	\$ 3,338,200.00
Département du Travail (Pensions de Vieillesse et Mères Nécessiteuses)	914,800.00
Allocations de vie chère aux fonctionnaires civils	1,200,000.00
Augmentation du crédit pour la dette publique — les intérêts, les fonds d'amortissement, l'amortissement de l'escompte, etc	1,071,000.00
(La contribution effective au fonds d'amortissement, y compris le revenu dudit fonds, s'élèvera à \$5,170,020.24).	

En résumé, il y a lieu de prévoir que les revenus de la province pour l'année financière 1942-43, qui sont basés sur l'expérience effectivement acquise au cours de la présente année, dépasseront de \$370,911.56 les dépenses de tous comptes — ordinaire, extraordinaire et de capital.

En d'autres termes, le budget pour 1942-43 est de nouveau équilibré sur une base globale et comportera un léger excédent.

Il convient également de signaler qu'à sa session actuelle le gouvernement a supprimé les péages sur les ponts de la province. La perte de revenu qui résultera de cette décision a été plus que compensée par une réduction des dépenses de capital, qui ont été ramenées au strict minimum et qui, comme je l'ai déjà signalé, ont été comprimées jusqu'à concurrence des revenus escomptés.

Le gouvernement s'est tracé comme ligne de conduite, de continuer de pratiquer, pendant la période de la guerre, la politique d'équilibre budgétaire qu'il s'est imposée.

Les emprunts seront limités au remboursement, à leur échéance des obligations de la province et à la consolidation des avances consenties à l'Office du Crédit Agricole du Québec.

Activités des divers départements

Me serait-il permis de répéter une phrase qui figure dans mon discours sur le budget de l'année dernière: "Chaque service du gouvernement a compris les exigences terribles de la guerre et de la situation actuelle. Il s'en est suivi une coopération entière, loyale et de bon cœur dans la tentative de rétablir la position financière de la province. Cet esprit de coopération va continuer et chaque département est tenu en honneur de réduire davantage les dépenses partout où cela sera possible, et à donner à la province des services efficaces, loyaux et économiques."

Tous les départements travaillent avec un rendement accru tout en prêtant leur pleine collaboration pour réaliser des économies.

Le département de l'Agriculture a poursuivi ses efforts afin d'améliorer le sort de notre population agricole. Différentes entreprises, anciennes et nouvelles, ont été assistées et on s'est efforcé d'activer la production de ce qui est nécessaire pour la guerre. Si une armée marche sur son estomac, comme le déclarait Napoléon, il est également vrai que ce sont les produits de la ferme qui sustentent l'armée et les populations civiles de l'arrière.

En dépit des difficultés de l'époque actuelle, la colonisation n'a pas été négligée et de grands progrès ont été réalisés pour porter les fermes des colons au stade de la production, ce qui leur permet non seulement de faire vivre les colons mais aussi de produire un excédent pour la cause commune.

On a poursuivi la construction de chemins d'intérêt militaire, mais la politique du gouvernement est de restreindre la construction d'artères principales. Les routes actuelles seront maintenues en bon état et l'on procèdera aux réparations jusqu'ici différées, des routes secondaires et des ponts. On s'efforcera de compléter les projets en cours qui ne peuvent pas servir à d'autres objets.

Le département des Affaires municipales s'est attaché à améliorer la liaison avec les municipalités qu'il a guidées et aidées dans la solution de leurs propres problèmes. On a voué une attention spéciale aux services que rend l'industrie hôtelière. L'industrie et le commerce ont été protégés et on s'est efforcé de développer la confiance généralement ressentie en la stabilité de la Province de Québec tant au point de vue social qu'industriel.

Le département du Travail a obtenu d'utiles résultats en ce qui concerne la prévention des conflits du travail. Des accords qui donnent satisfaction tant aux patrons qu'aux employés ont été conclus et ont donné des résultats dont on peut se louer.

Le département des Pêcheries maritimes a acquis une telle importance qu'il va être érigé en ministère séparé. Ce ministère a suscité d'opportunes initiatives pour améliorer le sort des pêcheurs de nos côtes.

L'industrie minière a continué de progresser et des dispositions ont été prises pour aider l'industrie métallurgique.

Le département du Procureur général est toujours aussi vigilant. Les éléments criminels et subversifs qui auraient désiré s'établir dans la Province de Québec, y ont trouvé un sol défavorable à leurs desseins.

Le département de la Santé et du Bien-être social a poursuivi sa lutte persistante contre l'ennemi universel que constitue la maladie. Une commission a été instituée; elle examine attentivement la situation des hôpitaux afin de rendre encore plus efficaces l'administration et la gestion de l'assistance publique.

Le département des Terres et Forêts a accompli une tâche énorme en coopérant avec les autorités fédérales pour la poursuite directe de l'effort de guerre. On a eu recours à toutes les ressources disponibles de l'industrie hydro-électrique dont l'importance est si vitale pour la fabri-

cation du matériel de guerre et des dispositions de grande envergure ont été prises afin de les mettre en commun et de les utiliser à plein rendement.

On s'est préoccupé également de développer les industries du bois et du papier, ce qui a permis d'obtenir des devises étrangères supplémentaires et de produire les matériaux nécessaires à la poursuite de la guerre d'où dépend tout l'avenir de notre civilisation.

J'ai laissé pour la fin, les efforts du département de l'Instruction publique pour élever le niveau intellectuel en améliorant les programmes d'études et les moyens de s'instruire. Une commission est chargée d'établir les faits. Le gouvernement se rend pleinement compte que l'éducation constitue pour l'avenir de la province le plus important des facteurs d'ordre social.

L'après-guerre

En conclusion, je tiens à dire quelques mots sur les idées du gouvernement en ce qui concerne la préparation pour la période d'après-guerre. Il est évident que la transformation de l'économie de guerre à l'économie du temps de paix amènera d'inévitables dislocations dans la vie des individus. Mais notre pays peut envisager sans crainte les ajustements qui suivront la guerre si on les examine courageusement et à la lumière de la raison. Bien que l'on puisse se rendre compte que la fin des hostilités n'amènera pas la paix dans le sens véritable du mot, elle permettra tout au moins le transfert à d'autres sphères, de certaines activités.

Notre pays est jeune, vigoureux et potentiellement riche. Nous disposons de richesses naturelles dans notre agriculture, dans nos mines et dans d'autres domaines, ressources qui ne demandent qu'à être développées. Nous disposons de bras pour accomplir le travail nécessaire. L'affectation des travailleurs à leurs nouvelles tâches constituera le problème qu'il nous faudra régler. Il serait complètement déraisonnable de penser que le gouvernement, comme tel, pourrait ou devrait trouver du travail pour tous les citoyens. Des expériences socialistes extrêmes de ce genre ont échoué partout où elles ont été mises en pratique. Il convient de maintenir et d'encourager l'initiative privée mais l'initiative privée doit être coordonnée et alignée à l'intérêt public. Les entreprises privées ne devraient pas être tellement épuisées par une imposition exagérée qu'elles se trouveront privées de réserves pour faire face aux difficultés de l'avenir.

Le gouvernement, d'autre part, peut aider. Pour que soit effective la coopération du gouvernement dans le domaine économique, le crédit du gouvernement doit être sain. A tous les facteurs que je viens d'énumérer, à savoir: ressources naturelles, travailleurs bien disposés et crédit sain, il convient d'ajouter les deux éléments primordiaux suivants: l'intelligence cultivée et la stabilité au point de vue social. C'est notamment pour tenir compte de ce facteur que le gouvernement projette de prendre à l'avenir toutes mesures possibles pour améliorer le niveau de l'éducation et faciliter les moyens de s'instruire.

Subsidiairement, le gouvernement peut aider ses citoyens pendant la période difficile de rajustement en entreprenant, à un moment bien choisi, des travaux publics appropriés et répondant à de réelles nécessités. Le gouvernement prépare et réunit des plans pour des travaux de ce genre qui seront entrepris aussitôt que possible après la fin des hostilités.

La Province de Québec considère l'avenir avec une foi inébranlable dans sa destinée. Nous affrontons la guerre et tous les périls qu'elle comporte avec courage et détermination. Nous tournons nos regards vers la lumière et nous envisageons la période d'après-guerre avec espérance et confiance.

Je propose, M. l'Orateur, que vous quittiez maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en Comité des voies et moyens.